



Mai 2026 – N° 66

LE MARÉGRAPHE

13 rue d'Alet 35400 SAINT MALO

Président : Jean-Claude LEBRET Courriel : contact@droitsdeciteassociation.fr



Editorial

Bonjour à tous nos adhérents

L'association Droits de cité est toujours là et se porte bien.

Notre Assemblée Générale du 11 Avril 2026 s'est déroulée dans de bonnes conditions et a permis une nouvelle fois de mettre en valeur les bonnes relations que nous entretenons avec les services de la ville de Saint-Malo. Nous remercions à nouveau Monsieur le Maire Gilles Lurton ainsi que les responsables des différents services d'avoir été présents à cette AG et d'avoir pu répondre à certaines questions posées par nos adhérents, concernant notre quartier.

Pour notre projet signalétique concernant l'histoire de la cathédrale d'Alet, une présentation partielle du projet réalisé par M. Gilbert Louet a été soumise aux personnes présentes à cette assemblée ; une présentation du projet définitif sera proposée au public lors d'une avant-première. Le lieu et la date restent à déterminer.

Nous attendons, avec impatience, les retours des services concernés de la Ville de Saint-Malo afin de finaliser ce projet avec l'autorisation de poser un QR code sur le site pour le rendre accessible à un large public.

Nous sommes heureux d'avoir pu participer aux Puces Marines du 1er mai 2026, organisées place Saint-Pierre par Le café d'Alet, La Casasita et Bénédicte Vallerie. Cette manifestation permettra la remise d'un chèque de 500€ à la SNSM. Remerciements à nos bénévoles : Gilles, Mireille, Claudine, Philippe, Yves, Christian et Maryvonne.

Nous avons participé à la fête de parc de Bel-Air le 17 mai 2026 pour assurer l'accueil et la sécurité. Remerciement aux bénévoles : Christian, Claude, Mireille et Marie-Hélène.

Nous participerons au Pardon de la Mer du 28 Juin 2026 organisé sur la Cité d'Alet. La sécurité sera assurée par nos soins. Le vide-greniers, organisé par notre association, aura lieu le 13 septembre 2026 sur le camping de la Cité d'Alet. Inscriptions possibles sur notre site internet à partir du 1^{er} juin 2026.

Nous poursuivons bien entendu notre action de défense de notre quartier auprès de nos élus.

Encore merci à tous pour votre engagement.

Amicalement

Jean-Claude Lebret (Président)

Un peu d'histoire

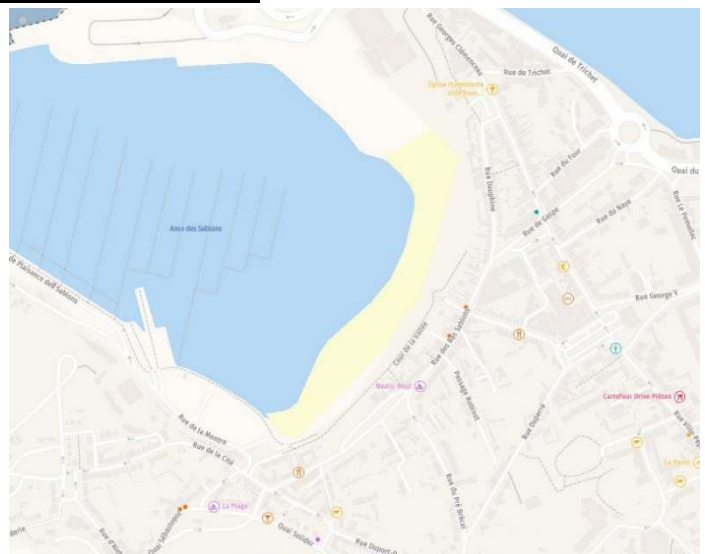
Les rues de notre Cité d'Alet

Nous allons reprendre notre promenade du site de la Cité entre la rue de la Cité et la place Charcot.

Nous nous laisserons guider par les recherches d'André Vercoutère transcrites dans son ouvrage : Saint-Malo, ses rues, ses places, ses squares...

Et nous conseillons aussi aux amateurs de l'Histoire de Saint-Malo la lecture de « l'encyclopédie de Saint-Malo » de Gilles Foucqueron, publiée aux éditions Kristel.

Descendons la rue de la Cité. Au carrefour du bas à gauche, vous apercevez la magnifique promenade de la digue des Bas Sablons, lieu de promenade des vieux servannais depuis 1969. La maison de l'angle au début de cette digue est une ancienne forge de marine.



Nous empruntons alors la rue des Hauts Sablons qui mène vers la place Mgr Duchesne.

Cette rue borde la mer dans une grande partie de son parcours ; autrefois, ce terrain descendait en pente douce jusqu'à la mer et n'était connu que sous forme d'une dune sablonneuse, comme l'indique son nom. Ce n'est qu'en 1840 que l'on construisit un mur de soutènement le long de la grève. On y installa aussi un bâtiment nommé casino où l'on donnait des fêtes, des réunions politiques et des bals. Il y avait même un cercle des bains de mer (G Foucqueron). C'est en 1865 que fut construit le phare des Bas Sablons à feu fixe qui indique l'entrée du port (avec les phares du Grand jardin et celui de La Balue)



Place Monseigneur Duchesne. Cette grande place est proche de l'école de la Cité et d'un square qui descend vers la plage où se situe un buste de Mgr Duchesne.

Louis-Marie-Olivier Duchesne est un prélat, érudit et archéologue né à St Servan en 1843 et décédé à Rome en 1922. Membre de l'école Française de Rome et de l'institut catholique de Paris, il a écrit de nombreux ouvrages dont une histoire de l'Église. Reçu membre de l'Académie Française en 1910 au 37ème fauteuil. En vacances, il résidait dans sa maison, chemin de la Corderie et célébrait la messe à la chapelle Saint-Pierre, ancienne cathédrale d'Alet qui se trouvait à proximité.

Actuellement, c'est un Cardinal qui vient se reposer tous les étés dans une des maisons de cette place.



Continuons par la rue de Bas-Sablons.

"Les Bas Sablons étaient une suite de bancs de sable en bordure des hautes eaux et en sillons, sur lesquels, de bonne heure, on a pu établir un passage".

Sur la gauche, vers le port de plaisance, la digue et la plage. La rue Leturc porte le nom de Louis Michel Leturc, élu maire de St Servan le 24/11/1797, destitué le 15 brumaire an VI.

La rue des Bas Sablons relie la rue des Hauts-Sablons à la rue Dauphine en passant par la place Mgr Duchesne.

Cour de la Vallée : Située au début de la rue des Bas-Sablons, c'est une Cour privative, de forme carrée, entourée de maisons en bordure de la plage des Bas Sablons.

Ce sont ensuite 2 descentes vers la plage (pour lesquelles je n'ai pas trouvé de nom) dont l'une prisée actuellement descend vers le bar O'Sablons.

Vient le "Coin à l'air" le bien nommé car toujours aussi éventé par vent d'ouest. Il donne accès à la grève par un escalier de pierre. C'est un passage qui a bien changé.

A la suite se trouve la rue Dauphine, seule rue ayant gardé son nom et caractère du XVIIIème siècle à Saint- Servan. A la révolution il existait une loge maçonnique dirigée par le Sieur Bouillon ainsi qu'une société littéraire. Il faut évidemment regarder plusieurs maisons anciennes le numéro 22 par exemple.

Toujours dans cette rue, une cour fermée et une dernière descente vers la grève.



Puis nous débouchons sur la place Charcot, dernière étape vers la pointe du Naye et les écluses. Autrefois nommée place du Naye, c'est aujourd'hui la place Charcot.



Jean Baptiste Charcot dit « le commandant », célèbre scientifique né à Neuilly sur Seine en 1867 est mort en mer sur son bateau en 1936. Son père était le neurologue Jean Charcot célèbre entre autres pour son travail sur l'hystérie. Après ses études de médecine, il se dirige vers l'exploration des terres australes et l'océanographie. Lors de sa dernière croisière sur le "Pourquoi -Pas", dans la tempête, son navire se brise sur les récifs en Islande. Un seul survivant : le Maître timonier Gonidec de Tréboul. Sur les 34 marins 31 étaient bretons dont 2 servannais. (Le Quartier Maître de manœuvre Esnoux et le Quartier maître électricien Billy).

Alexis Le Conniat, commandant du Bateau était un Paimpolais de Kerity. Officier de 1ère Classe il avait 52 ans. Jean Baptiste Charcot, membre de l'Institut, capitaine de frégate de réserve était âgé de 69ans.

Petite histoire dans la grande : la Goélette était entretenue dans la cale sèche du Minihic/Rance. C'est à l'hôtel restaurant "Le Servannais", rue Amiral Magon que JB Charcot invitait son équipage avant d'appareiller. Alice, une jeune et jolie serveuse, a rappelé toute sa vie l'immense honneur qui lui était fait par le "Commandant" qui ne voulait être servi à table que par elle.



(Images fournies par la famille CADORET)

Maryannick CADORET

Compte-rendu Assemblée Générale.



Notre Association s'est réunie en Assemblée Générale ordinaire le **11 avril 2026** à Saint-Servan. Cette rencontre annuelle, marquée par la présence du maire **Gilles Lurton** et de plusieurs élus municipaux, a permis de dresser un bilan dense des actions menées et de confirmer la place centrale de l'Association dans la concertation entre habitants et pouvoirs publics.

Forte de 30 ans d'existence et comptant 102 adhérents en 2025, Droits de Cité poursuit sa mission : défendre les intérêts du quartier d'Alet, animer la vie locale et valoriser un patrimoine exceptionnel.

L'année écoulée illustre cette dynamique à travers un engagement constant, à la fois sur le terrain associatif et le dialogue institutionnel.

Les adhérents ont approuvé à l'unanimité le rapport d'activité, le bilan financier 2025 et le budget prévisionnel 2026. Le renouvellement partiel du Conseil d'Administration et celui du contrôleur aux comptes ont également été validés sans opposition. La cotisation annuelle est maintenue à 12 euros, avec un tarif spécifique pour les participants de l'atelier couture.

Notre association reste très présente dans l'animation du quartier. En 2025, elle a participé à plusieurs événements majeurs comme la fête du parc Bel Air, le Pardon de la Mer ou encore le vide-greniers de septembre. Les bénéfices de ce dernier ont permis de reverser 600 euros à des associations solidaires locales dont *l'Épicerie Solidaire* et *Rêves de Clown*.

Nous poursuivons nos rendez-vous réguliers avec :

- L'atelier couture, organisé chaque lundi qui rassemble environ 40 participants.
- La publication du bulletin *Le Marégraphe*, édité à deux reprises en 2025.
- Le développement du site internet avec le paiement dématérialisé des cotisations.

Parmi les activités régulières les plus suivies, l'association met en premier lieu l'accent sur le travail de fond, mené avec la municipalité. Tout au long de l'année, Droits de Cité instruit et transmet des dossiers portant sur la voirie, la sécurité, l'accessibilité, la circulation piétonne ou encore les usages de l'espace public. Lors de l'assemblée, les élus ont pu apporter des réponses précises sur des sujets concrets, confirmant un dialogue nourri et constructif. Plusieurs améliorations réalisées en 2025 ont été rappelées, notamment en matière de stationnement, d'accessibilité et de sécurité piétonne.

Cette action de suivi s'inscrit dans la durée et constitue l'un des piliers de l'Association qui joue un rôle d'interface reconnu entre les habitants et les services de la Ville.

Autre dossier sensible: l'avenir de la tour Solidor, propriété de l'État, aujourd'hui au cœur des préoccupations patrimoniales. La municipalité a indiqué suivre attentivement la situation, conditionnant toute prise de position à un état précis des travaux à réaliser. Des échanges sont également en cours concernant la tour du Marégraphe dont la dégradation est signalée.

Nous développons aussi un projet culturel d'envergure: la **reconstitution numérique de l'histoire de la cathédrale d'Alet**. Porté par notre association et confié à un travail de recherche et de médiation historique, ce projet prévoit la création de contenus multimédias accessibles via smartphone ou ordinateur, permettant au public de mieux comprendre l'évolution du site grâce à des vidéos, une frise chronologique et un accès par QR code.



Ce projet, initié et financé par Droits de Cité, suscite l'intérêt marqué de la Ville qui a confirmé sa volonté de s'y associer en lien avec les services du patrimoine et de la culture.

En conclusion, Droits de Cité a réaffirmé son attachement à un modèle associatif fondé sur la **concertation**, la **défense du cadre de vie** et la **mise en valeur du patrimoine**. L'année 2026 s'annonce dense, avec de nouveaux événements, la poursuite des actions engagées et la volonté affirmée de maintenir un dialogue exigeant et constructif avec la municipalité, au service du quartier d'Alet et de ses habitants.

Claude DESNOS

Activités et projets 2026

05/03/2026	Conseil d'Administration : préparation de l'Assemblée Générale.
23/04/2026	Conseil d'Administration : élection des membres du bureau.
01/05/2026	Participation à l'organisation des puces marines, place Saint-Pierre, avec restauration au profit de la SNSM de Saint-Malo.
17/05/2026	Contribution à la sécurité de la fête du parc de Bel-Air organisée par le comité de quartier de Saint-Servan.
28/06/2026	Participation au Pardon de la Mer organisé par la paroisse Notre Dame d'Alet. (Sécurité et restauration).
12 et 13/09/2026	Vide-greniers d'Alet. Début de la manifestation le 12 septembre de 19H à 22H avec concert et restauration sur le camping d'Alet (Point Zéro).



Le Marégraphe Numéro 66.

Cette édition a été réalisée avec la collaboration de :

Jean-Claude LEBRET	Sources et Textes
Maryannick CADORET	
Claudine MAZURIER	
Claude DESNOS	
Jean-Claude LEBRET	Président
Claude DESNOS	Mise en page et publication

Association **DROITS DE CITE** -13 rue d'Alet 35400 SAINT-MALO

Courriel : contact@droitsdecitezssociation.fr



Avec le soutien de la ville de St-Malo